

RECRUTE POUR LA SAISON ESTIVALE 2024 DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

(Période : avril à octobre 2024)

Candidatures à envoyer par mail :

ablaise@sdis04.fr

ou par courrier :

Monsieur le Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
des Alpes de Haute-Provence
95, avenue Henri Jaubert
CS 39008
04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9

**DUREE D'ENGAGEMENT
ENTRE UN ET QUATRE MOIS**

**DOSSIERS COMPLETS
A RETOURNER AU PLUS TARD
LE 17 MAI 2024**

Affectation dans un CIS

Pour assurer les missions suivantes :

- Opérations de secours.
- Activités de formation.
- Maintenance opérationnelle des matériels d'incendie et de secours.
- Actions de logistique.

Conditions obligatoires

- Être majeur.
- Être titulaire de la Formation Initiale complète (modules Secours et Soins d'Urgence aux Personnes (SSUAP) / Incendie (INC) / Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement (PPBE)).
- Aptitude physique et médicale.

Qualifications appréciées

- Equipier Feux de Forêt (FDFI)
- Conducteur PL et pompes (CODI)
- Conducteur VSAV

Indemnisation et conditions d'accueil

- Prise en charge intégrale de l'hébergement et de la restauration pendant toute la durée de l'engagement.
- Gardes postées, interventions et astreintes indemnisées aux taux définis par délibération du Conseil d'administration.

GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE
TEL : 04 92 30 89 18
ablaise@sdis04.fr

**DOSSIER DE CANDIDATURE À UN ENGAGEMENT
DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**

ÉTAT CIVIL

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : Dpt :

Situation de famille : célibataire vie maritale séparé(e) marié(e) divorcé(e) veuf(ve)
pacsé(e)

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Téléphone professionnel : Courriel :

Nom conjoint(e) : Prénom :

Nom, courriel et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

.....

Je soussigné(e) Mme, M :

candidat(e) à la fonction de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le Département des Alpes de Haute-Provence (04), m'engage à exercer cette activité conformément au Code de la sécurité intérieure et à me soumettre aux obligations et à la discipline que m'imposent les différents règlements du Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence,
du au

Fait à : le :

Signature :



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE
TEL : 04 92 30 89 18
ablaise@sdis04.fr

AUTORISATION DE L'AUTORITÉ TERRITORIALE

Attention : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS)
ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette autorisation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :

Qualité du signataire :

- Autorise : Mme, M. (l), Nom, Prénom
né(e) le : à :
sapeur-pompier volontaire au SDIS de (Dpt).....
depuis le (ancienneté en qualité de SPV)
(grade et date de nomination dans le grade)
à souscrire un engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le département
des Alpes de Haute-Provence pour la période du au
*(Remarque : Pour les demandes concernant la période de juillet et août, l'autorisation doit englober la
phase de stage FDF1 qui se déroule du 28 au 30 juin 2024 si le SPV n'en est pas titulaire)*
- Atteste que l'intéressé(e) répond aux conditions de l'arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions
d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers volontaires.
- Atteste que l'intéressé(e) est titulaire de la FI complète et à jour de ses formations continues.

Signature et cachet :

(l) Rayer les mentions inutiles



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE
TEL : 04 92 30 89 18
ablaise@sdis04.fr

LISTE DES EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT

Attention : Seule l'autorité territoriale (Président du CASDIS)
ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette attestation.

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :
Qualité du signataire :

Atteste que Mme, M. (1), Nom, Prénom
né(e) le : à :
détient à ce jour les qualifications et unités de valeur lui permettant d'assurer les activités
mentionnées ci-dessous (2) :

- Équipier FDF
- Équipier incendie
- Équipier secours routiers
- Équipier secours à personne
- Équipier opérations diverses
- Chef d'équipe
- Chef d'agrès engin incendie
- Chef d'agrès secours routiers
- Chef d'agrès secours à personne
- Chef d'agrès opérations diverses
- Chef d'agrès tout engin (adjudant)

... / ...



- Chef de groupe
- Chef de groupe FDF
- Conducteur engin pompe (COD 1 + permis C)
- Conducteur hors chemin (COD 2 PL FDF)
- Conducteur secours routiers
- Conducteur VSAV
- Conducteur VL-VTU

Signature et cachet :

- (1) Rayer les mentions inutiles
- (2) Cochez la (les) case(s) correspondante(s)



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE
TEL : 04 92 30 89 18
ablaise@sdis04.fr

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE REMBOURSEMENT DE CAUTION

Je soussigné(e) Grade, Nom, Prénom :

Engagé(e) en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier m'engage par la présente à :

rembourser au Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, une éventuelle retenue sur caution réalisée par le bailleur des locaux loués, dont j'aurai la jouissance pendant la durée de mon engagement.

rembourser au Service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence, les frais éventuels de remise en état des locaux loués, en cas de dégradation résultant de mon fait.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

à, le

Signature

(1) À renseigner par l'administration

GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE
TEL : 04 92 30 89 18
ablaise@sdis04.fr

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A JOINDRE AU DOSSIER D'ENGAGEMENT

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport.
- Photocopie du permis de conduire.
- Photocopie de la carte vitale ou attestation de sécurité sociale.
- Relevé d'identité bancaire.
- Attestation de VMA en cours de validité.
- Pour les candidats conduisant les véhicules de leur SDIS d'origine hors VSAV : diplôme ou attestation de la formation COD S ou équivalent.
- Pour les candidats conducteurs VSAV dans leur SDIS d'origine : photocopie du permis ambulance ou attestation préfectorale.

Les documents demandés sont indispensables au bon fonctionnement du système d'alerte et la saisie incomplète des données rend impossible l'appel des personnels concernés.



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES
BUREAU DES PERSONNELS VOLONTAIRES

AFFAIRE SUIVIE PAR : ALINE BLAISE
TEL : 04 92 30 89 18
ablaise@sdis04.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Colonel Sylvain BESSON, Directeur départemental, certifie que l'établissement prend en charge en cas de détérioration au cours de leur engagement dans le département, le remplacement des effets vestimentaires des sapeurs-pompiers volontaires saisonniers extra-départementaux.

Fait à Digne-les-Bains le 4 janvier 2024 pour servir et valoir ce que de droit.

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

COLONEL SYLVAIN BESSON

